

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis avant réalisation de travaux

Numéro de dossier : 2020-5503
Date du repérage : 05/11/2020

Références réglementaires et normatives	
Textes réglementaires	La mission est effectuée en application de l'article L4412-2 du Code du Travail, décret n° 2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations, arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis.
Norme(s) utilisée(s)	Norme NF X 46-020 d'Août 2017 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis

Immeuble bâti visité	
Adresse	Rue : CIO 137 Ruelle de France Code postal, ville : . 62700 BRUAY LA BUISSIÈRE
Périmètre de repérage :	 Installation de chauffage
Fonction principale du bâtiment :	 Bureaux
Date de construction :	 Date du permis de construire non connue

Le propriétaire et le donneur d'ordre	
Le(s) propriétaire(s) :	Nom et prénom : ... RECTORAT DE L'ACADEMIE DE LILLE Adresse : 20 rue Saint Jacques BP 7019 59033 LILLE Cédex
Le donneur d'ordre	Nom et prénom : ... RECTORAT DE L'ACADEMIE DE LILLE Adresse : 20 rue Saint Jacques BP 7019 59033 LILLE Cédex

Le(s) signataire(s)				
	NOM Prénom	Fonction	Organisme certification	Détail de la certification
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage ----- Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport	Grégory STACH	Opérateur de repérage	LCC QUALIXPERT 17 rue Borrel 81100 CASTRES	Obtention : 20/10/2017 Échéance : 19/10/2022 N° de certification : C0438
Raison sociale de l'entreprise : NOREXPERTISES (Numéro SIRET : 442 784 542 00015) Adresse : 03 rue de Fruges, 62130 Saint Pol sur Ternoise Désignation de la compagnie d'assurance : Allianz Numéro de police et date de validité : 086 838 145 / 30/06/2021				

Le rapport de repérage	
Date d'émission du rapport de repérage : 25/11/2020, remis au propriétaire le 25/11/2020	
Diffusion : le présent rapport de repérage ne peut être reproduit que dans sa totalité, annexes incluses	
Pagination : le présent rapport avec les annexes comprises, est constitué de 52 pages	

Sommaire

- 1 Les conclusions**
- 2 Le(s) laboratoire(s) d'analyses**
- 3 La mission de repérage**
 - 3.1 L'objet de la mission
 - 3.2 Le cadre de la mission
 - 3.2.1 L'intitulé de la mission
 - 3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission
 - 3.2.3 L'objectif de la mission
 - 3.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire.
 - 3.2.5 Programme de repérage complémentaire (le cas échéant)
 - 3.2.6 Le périmètre de repérage effectif
- 4 Conditions de réalisation du repérage**
 - 4.1 Bilan de l'analyse documentaire
 - 4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ
 - 4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur
 - 4.4 Plan et procédures de prélèvements
- 5 Conclusion détaillé du repérage**
 - 5.1 Liste des produits et matériaux présentées par catégorie
 - 5.2 Récapitulatif zone par zone
- 6 Signatures**
- 7 Annexes**

1. – Les conclusions

1.1. Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante. (Détailé en partie 5 du présent rapport)

Le prélèvement P010 a révélé la présence d'amiante sur les joints tressés mis en œuvre sur l'ensemble des brides de la chaufferie.

Les prélèvements P05 et P30 ont révélé la présence d'amiante sur l'enduit plâtreux + peinture mis en œuvre sur les murs du bureau conseiller 6 et les murs de la salle de documentation. En accord avec le donneur d'ordre, malgré un résultat d'analyse de laboratoire ayant révélé l'absence de fibres d'amiante nous considérons l'ensemble des murs du bâtiment comprenant un enduit plâtreux comme amianté. Ce reclassement a été effectué en raison de la présence d'amiante au niveau de prélèvements effectués dans d'autres parties du bâtiment sur des matériaux similaires. L'absence d'amiante pourrait s'expliquer par un prélèvement effectué au droit d'une zone ne présentant pas d'amiante de façon ponctuelle pour cause de réparation ou en raison d'une teneur en amiante en trop faible quantité dans le prélèvement et non décelable par le laboratoire.

3 conduits fibres ciment ne faisant pas partie du périmètre de mission ont été repérés en couverture du bâtiment.

Ce dossier ne prend pas en compte les travaux de rénovation des sanitaires, un rapport complémentaire sera établi afin de confirmer la présence ou l'absence d'amiante sur les murs.

Remarques :

-Si des matériaux ou produits de même type que ceux retrouvés venaient à être repérés par une des entreprises intervenantes et non représentées dans le croquis, il y aura lieu d'étendre les conclusions qui ont été formulées par le laboratoire ou l'opérateur de repérage. Si toutefois, au cours de l'opération de démolition, des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante venaient à être repérés par une des entreprises intervenantes sur une partie des locaux pour lesquels aucun sondage n'a été réalisé (conclusions d'absence ou de présence d'amiante étendue en raison de la similitude des matériaux employés), des investigations et analyses supplémentaires devront être réalisées afin de lever le doute quant à la présence d'amiante sur ces matériaux.

1.2. Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2 les locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations approfondies sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante :

Localisation	Parties du local	Raison
Néant	-	

2. – Le(s) laboratoire(s) d'analyses

Raison sociale et nom de l'entreprise : ... EUROFINs

Adresse : 557 route de Noyelles PA du pommier 62110 HENIN BEAUMONT

Numéro de l'accréditation Cofrac : 1-1593

3. – La mission de repérage

3.1 L'objet de la mission

Dans le cadre de la réalisation de travaux dans l'immeuble bâti, ou de la partie d'immeuble bâti, décrit en page de couverture du présent rapport, la mission consiste à repérer dans cet immeuble, ou partie d'immeuble, les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

3.2 Le cadre de la mission

3.2.1 L'intitulé de la mission

«Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux».

3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission

La mission est effectuée en application de l'article L4412-2 du Code du Travail, décret n° 2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations, arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis.

3.2.3 L'objectif de la mission

«Le repérage a pour objectif d'identifier et de localiser tous les matériaux et produits contenant de l'amiante situés dans la zone impactée par les travaux.»

Des listes de matériaux pouvant contenir de l'amiante sont définies de façon non exhaustive dans l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019.

3.2.4 Le programme de repérage

Le programme de repérage est défini par l'arrêté du 16 juillet 2019 et l'annexe A de la norme NF X 46-020 d'Août 2017

Extrait de l'annexe A de la norme NF X 46-020 d'Août 2017 (liste non exhaustive)

1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités	Plaques ondulées et planes
	Ardoises, bardeaux bitumineux
	Éléments associés à la toiture
	Éléments sous toiture
	Étanchéité de toiture terrasse
2 - Parois verticales extérieures et Façades	Fenêtres de toit, lanternaux, verrières
	Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich
	Isolant et protection thermique ou acoustique sous bardage
	Façades lourdes y compris poteaux
	Menuiseries extérieures
3 - Parois verticales intérieures	Éléments associés aux façades
	Murs et cloisons maçonnés
	Poteaux
	Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)
	Gaines et coffres verticaux
4 - Plafonds et faux plafonds	Portes coupe-feu, pare-flamme, isothermiques, frigorifiques
	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres
	Plafonds
	Poutres et charpentes
	Poutres et charpentes
	Gaines et coffres horizontaux
	Faux plafonds

	Suspentes et contrevents
5 - Planchers et planchers techniques	Revêtements de sols
6 - Conduits et accessoires intérieurs	Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)
	Clapets / volets coupe-feu
	Vide-ordures
7 - Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques	Portes et cloisons palières
	parois des équipements
	Matériels en machinerie
8 - Équipements divers et accessoires	Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes
	Convecteurs et radiateurs électriques
	fusibles à broche
	canalisations électriques préfabriquées
	Coffres-forts
	Portes de placard, baignoires et éviers métalliques
	Jardinières, bac à sable incendie
9 - Fondations et soubassements	Étanchéité des murs enterrés
	Parois verticales et horizontales enterrées
	Conduits et fourreaux
10 - Aménagements, voiries et réseaux divers	Conduits, Siphons
	Voiries
	Espaces sportifs
	Aménagements extérieurs

3.2.5 Programme de repérage complémentaire (le cas échéant)

En plus du programme de repérage réglementaire, le présent rapport porte sur les parties de composants suivantes :

Composant de la construction	Partie du composant ayant été inspecté (Description)	Sur demande ou sur information
Néant	-	

3.2.6 Le périmètre de repérage

Descriptif des travaux :

Rénovation de l'installation de chauffage (chaudière, réseau, radiateurs)

Descriptif des pièces visitées

Rez de chaussée - SAS,
 Rez de chaussée - Hall,
 Rez de chaussée - Bureau direction,
 Rez de chaussée - Standard téléphonique,
 Rez de chaussée - Secrétariat 1,
 Rez de chaussée - Cafétéria,
 Rez de chaussée - Chaufferie,
 Rez de chaussée - SAS sanitaires,
 Rez de chaussée - Wc,
 Rez de chaussée - Dépôt 1,
 Rez de chaussée - Dépôt 2,
 Rez de chaussée - Conseiller 1,
 Rez de chaussée - Conseiller 2,

Rez de chaussée - Conseiller 3,
 Rez de chaussée - Conseiller 4,
 Rez de chaussée - Conseiller 5,
 Rez de chaussée - Conseiller 6,
 Rez de chaussée - Salle de réunion,
 Rez de chaussée - Fond documentaire,
 Rez de chaussée - Bureau accueil,
 Rez de chaussée - Documentation,
 Rez de chaussée - Dégagement 1,
 Rez de chaussée - Dégagement 2,
 Rez de chaussée - Dégagement 3,
 Rez de chaussée - Dégagement 4,
 Rez de chaussée - Secrétariat 2

Localisation	Description	Photo
Néant	-	

4. - Conditions de réalisation du repérage

4.1 Bilan de l'analyse documentaire

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Non
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	Non
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	Non

Observations :

Néant

4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ

Date(s) de visite de l'ensemble des locaux : 05/11/2020

Personne en charge d'accompagner l'opérateur de repérage : Aucun accompagnateur

4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur

La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020, révision d'Août 2017.

Remarques :

La chaudière (date de fabrication 1999) n'a pu être sondée car en fonction le jour de la visite

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	-	-	X
Vide sanitaire accessible			X
Combles ou toiture accessibles et visitables	X		

4.4 Plan et procédures de prélèvements

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

5. – Conclusion détaillé du repérage

5.1 Liste des produits et matériaux, présentée par catégorie

Dans le cadre de la mission, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités

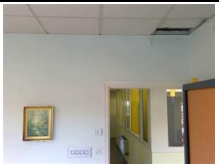
ZPSO011 : Relevé : revêtement bitumineux (bandes, lés...)					
1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités - Étanchéité de toiture terrasse					Pièces : Parties extérieures
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Parties extérieures	1	Identifiant: ZPSO011 Réf. échantillon: P011 Description: Relevé : revêtement bitumineux (bandes, lés...) type "pax-alu" Composant de la construction: 1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités - Étanchéité de toiture terrasse Partie à sonder: Relevé : revêtement bitumineux (bandes, lés...) Sondage : Déchirement; Choc; Raclage; Visuel Résultat : Absence d'amiante	Oui Parties extérieures : couverture chaufferie	P011	
ZPSO012 : Partie plane : revêtement bitumineux (bandes, lés...)					
1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités - Étanchéité de toiture terrasse					Pièces : Parties extérieures
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Parties extérieures	1	Identifiant: ZPSO012 Réf. échantillon: P012 Description: Partie plane : revêtement bitumineux (bandes, lés...) Composant de la construction: 1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités - Étanchéité de toiture terrasse Partie à sonder: Partie plane : revêtement bitumineux (bandes, lés...) Sondage : Déchirement; Choc; Raclage; Frottis; Visuel Résultat : Absence d'amiante	Oui Parties extérieures : couverture chaufferie	P012	

2 - Parois verticales extérieures et Façades

ZPSO004 : Peinture sur béton					
2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades lourdes y compris poteaux					Pièces : Parties extérieures-façade extérieure arrière conseiller 5
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Parties extérieures-façade extérieure arrière conseiller 5	1	Identifiant: ZPSO004 Réf. échantillon: P004 Description: Peinture sur béton+Ciment de lissage Composant de la construction: 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades lourdes y compris poteaux Partie à sonder: Peinture sur béton Sondage : Choc; Raclage; Visuel Résultat : Absence d'amiante	Oui Parties extérieures-façade extérieure arrière conseiller 5 : allège de façade extérieure	P004	

3 - Parois verticales intérieures

ZPSO023 : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché					Niveau : Rez de chaussée
3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés					Pièces : Bureau direction
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo

Bureau direction	1	<u>Identifiant:</u> ZPSO023 <u>Réf. échantillon:</u> P022 <u>Description:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Sondage :</u> Choc; Raclage; Visuel <u>Résultat :</u> Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - Bureau direction : Mur A	P022	
ZPSO024 : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché					Niveau : Rez de chaussée
3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés					Pièces : Bureau direction
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Bureau direction	1	<u>Identifiant:</u> ZPSO024 <u>Réf. échantillon:</u> P023 <u>Description:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Sondage :</u> Choc; Raclage; Visuel <u>Résultat :</u> Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - Bureau direction : Mur B	P023	
ZPSO002 : Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non					Niveau : Rez de chaussée
3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)					Pièces : Secrétariat 1
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Secrétariat 1	1	<u>Identifiant:</u> ZPSO002 <u>Réf. échantillon:</u> P002 <u>Description:</u> Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) <u>Partie à sonder:</u> Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non <u>Sondage :</u> Choc; Raclage; Frottis; Visuel <u>Résultat :</u> Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - Secrétariat 1 : Mur C (allège)	P002	
ZPSO007 : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché					Niveau : Rez de chaussée
3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés					Pièces : Chaufferie
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Chaufferie	1	<u>Identifiant:</u> ZPSO007 <u>Réf. échantillon:</u> P007 <u>Description:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Sondage :</u> Choc; Raclage; Frottis; Visuel <u>Résultat :</u> Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - Chaufferie : Mur C	P007	
ZPSO029 : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché					Niveau : Rez de chaussée
3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés					Pièces : SAS sanitaires
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
SAS sanitaires	1	<u>Identifiant:</u> ZPSO029 <u>Réf. échantillon:</u> P028 <u>Description:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Sondage :</u> Choc; Raclage; Visuel <u>Résultat :</u> Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - SAS sanitaires : Mur C	P028	

ZPSO030 : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché					Niveau : Rez de chaussée
3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés					Pièces : SAS sanitaires
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
SAS sanitaires	1	<u>Identifiant:</u> ZPSO030 <u>Réf. échantillon:</u> P029 <u>Description:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché+peinture a effets <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Sondage :</u> Choc; Raclage; Visuel <u>Résultat :</u> Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - SAS sanitaires : Mur G	P029	
ZPSO032 : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché					Niveau : Rez de chaussée
3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés					Pièces : Conseiller 2
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Conseiller 2	1	<u>Identifiant:</u> ZPSO032 <u>Réf. échantillon:</u> P031 <u>Description:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Sondage :</u> Choc; Raclage; Visuel <u>Résultat :</u> Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - Conseiller 2 : Mur D	P031	
ZPSO033 : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché					Niveau : Rez de chaussée
3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés					Pièces : Conseiller 2
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Conseiller 2	1	<u>Identifiant:</u> ZPSO033 <u>Réf. échantillon:</u> P032 <u>Description:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Sondage :</u> Choc; Raclage; Visuel <u>Résultat :</u> Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - Conseiller 2 : Mur C	P032	
ZPSO014 : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché					Niveau : Rez de chaussée
3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés					Pièces : Conseiller 4
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Conseiller 4	1	<u>Identifiant:</u> ZPSO014 <u>Réf. échantillon:</u> P013 <u>Description:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Sondage :</u> Choc; Raclage; Visuel <u>Résultat :</u> Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - Conseiller 4 : Mur C	P013	
ZPSO015 : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché					Niveau : Rez de chaussée
3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés					Pièces : Conseiller 4
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Conseiller 4	1	<u>Identifiant:</u> ZPSO015 <u>Réf. échantillon:</u> P014 <u>Description:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Sondage :</u> Choc; Raclage; Visuel <u>Résultat :</u> Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - Conseiller 4 : Mur D	P014	

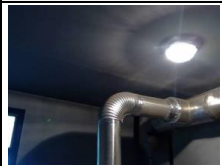
ZPSO003 : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché					Niveau : Rez de chaussée
3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés					Pièces : Conseiller 5
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Conseiller 5	1	<u>Identifiant:</u> ZPSO003 <u>Réf. échantillon:</u> P003 <u>Description:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Sondage :</u> Choc; Raclage; Visuel <u>Résultat :</u> Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - Conseiller 5 : Mur C (allège)	P003	
ZPSO005 : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché					Niveau : Rez de chaussée
3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés					Pièces : Conseiller 6
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Conseiller 6	1	<u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Réf. échantillon:</u> P005 <u>Description:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Sondage :</u> Choc; Raclage; Frottis; Visuel <u>Résultat :</u> Présence d'amiante	Oui Rez de chaussée - Conseiller 6 : Mur D (cloison séparatrice en plénum)	P005	
ZPSO006 : Colle de plinthes					Niveau : Rez de chaussée
3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres					Pièces : Salle de réunion
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Salle de réunion	1	<u>Identifiant:</u> ZPSO006 <u>Réf. échantillon:</u> P006 <u>Description:</u> Colle de plinthes bois <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres <u>Partie à sonder:</u> Colle de plinthes <u>Sondage :</u> Raclage; Frottis; Visuel <u>Résultat :</u> Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - Salle de réunion : Mur C	P006	
ZPSO017 : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché					Niveau : Rez de chaussée
3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés					Pièces : Salle de réunion
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Salle de réunion	1	<u>Identifiant:</u> ZPSO017 <u>Réf. échantillon:</u> P016 <u>Description:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Sondage :</u> Choc; Raclage; Visuel <u>Résultat :</u> Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - Salle de réunion : Mur C	P016	
ZPSO019 : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché					Niveau : Rez de chaussée
3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés					Pièces : Salle de réunion
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Salle de réunion	1	<u>Identifiant:</u> ZPSO019 <u>Réf. échantillon:</u> P018 <u>Description:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Sondage :</u> Choc; Raclage; Visuel <u>Résultat :</u> Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - Salle de réunion : Mur D	P018	

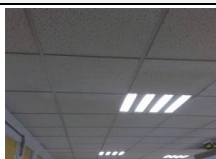
ZPSO020 : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché					Niveau : Rez de chaussée
3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés					Pièces : Bureau accueil
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Bureau accueil	1	<u>Identifiant:</u> ZPSO020 <u>Réf. échantillon:</u> P019 <u>Description:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Sondage :</u> Choc; Raclage; Visuel <u>Résultat :</u> Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - Bureau accueil : Mur B	P019	
ZPSO022 : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché					Niveau : Rez de chaussée
3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés					Pièces : Bureau accueil
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Bureau accueil	1	<u>Identifiant:</u> ZPSO022 <u>Réf. échantillon:</u> P021 <u>Description:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Sondage :</u> Choc; Raclage; Visuel <u>Résultat :</u> Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - Bureau accueil : Mur C	P021	
ZPSO031 : Enduit à base de ciment lissé ou taloché					Niveau : Rez de chaussée
3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés					Pièces : Documentation
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Documentation	1	<u>Identifiant:</u> ZPSO031 <u>Réf. échantillon:</u> P030 <u>Description:</u> Enduit à base de ciment lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de ciment lissé ou taloché <u>Sondage :</u> Choc; Raclage; Frottis; Visuel <u>Résultat :</u> Présence d'amiante	Oui Rez de chaussée - Documentation : Mur C	P030	
ZPSO025 : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché					Niveau : Rez de chaussée
3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés					Pièces : Secrétariat 2
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Secrétariat 2	1	<u>Identifiant:</u> ZPSO025 <u>Réf. échantillon:</u> P024 <u>Description:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Sondage :</u> Choc; Raclage; Visuel <u>Résultat :</u> Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - Secrétariat 2 : Mur B	P024	
ZPSO026 : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché					Niveau : Rez de chaussée
3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés					Pièces : Secrétariat 2
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Secrétariat 2	1	<u>Identifiant:</u> ZPSO026 <u>Réf. échantillon:</u> P025 <u>Description:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Sondage :</u> Choc; Raclage; Visuel <u>Résultat :</u> Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - Secrétariat 2 : Mur C	P025	

ZPSO035 : Enduit à base de plâtre + peinture					Niveau : Rez de chaussée
3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés					Ensemble des pièces comprenant un enduit plâtreux
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Rez de chaussée Hall; Rez de chaussée sas ; Rez de chaussée - Bureau direction; Rez de chaussée - Standard téléphonique; Rez de chaussée - Secrétariat 1; Rez de chaussée - Cafétéria; Rez de chaussée - Chaufferie; Rez de chaussée - SAS sanitaires; Rez de chaussée - Wc; Rez de chaussée - Dépôt 1; Rez de chaussée - Dépôt 2; Rez de chaussée - Conseiller 1; Rez de chaussée - Conseiller 2; Rez de chaussée - Conseiller 3; Rez de chaussée - Conseiller 4; Rez de chaussée - Conseiller 5; Rez de chaussée - Conseiller 6; Rez de chaussée - Salle de réunion; Rez de chaussée - Fond documentaire; Rez de chaussée - Bureau accueil; Rez de chaussée - Documentation; Rez de chaussée - Dégagement 1; Rez de chaussée - Dégagement 2; Rez de chaussée - Dégagement 3; Rez de chaussée - Dégagement 4; Rez de chaussée - Secrétariat 2	1	Identifiant: ZPSO035 échantillon: P005; P030 Description: Enduit à base de plâtre + peinture Composant de la construction: 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie à sonder: Enduit à base de plâtre + peinture Résultat : Présence d'amiante	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P005, P030	P005; P030	Idem photo : P005; P030

4 - Plafonds et faux plafonds

ZPSO027 : Enduit à base de ciment lissé ou taloché					Niveau : Rez de chaussée
4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds					Pièces : Cafétéria
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Cafétéria	1	Identifiant: ZPSO027 Réf. échantillon: P026 Description: Enduit à base de ciment lissé ou taloché Composant de la construction: 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds Partie à sonder: Enduit à base de ciment lissé ou taloché Sondage : Choc; Raclage; Visuel Résultat : Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - Cafétéria : Plafond (plénum)	P026	

ZPSO008 : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché					Niveau : Rez de chaussée
4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds					Pièces : Chaufferie
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Chaufferie	1	<u>Identifiant:</u> ZPSO008 <u>Réf. échantillon:</u> P008 <u>Description:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Sondage :</u> Choc; Raclage; Frottis; Visuel <u>Résultat :</u> Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - Chaufferie : Plafond	P008	
ZPSO034 : Enduit à base de ciment projeté					Niveau : Rez de chaussée
4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds					Pièces : Conseiller 2
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Conseiller 2	1	<u>Identifiant:</u> ZPSO034 <u>Réf. échantillon:</u> P033 <u>Description:</u> Enduit à base de ciment projeté <u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de ciment projeté <u>Sondage :</u> Choc; Raclage; Visuel <u>Résultat :</u> Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - Conseiller 2 : Plafond (plénum)	P033	
ZPSO016 : Enduit à base de ciment lissé ou taloché					Niveau : Rez de chaussée
4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds					Pièces : Conseiller 4
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Conseiller 4	1	<u>Identifiant:</u> ZPSO016 <u>Réf. échantillon:</u> P015 <u>Description:</u> Enduit à base de ciment lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de ciment lissé ou taloché <u>Sondage :</u> Choc; Raclage; Visuel <u>Résultat :</u> Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - Conseiller 4 : Plafond (plénum)	P015	
ZPSO018 : Enduit à base de ciment lissé ou taloché					Niveau : Rez de chaussée
4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds					Pièces : Salle de réunion
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Salle de réunion	1	<u>Identifiant:</u> ZPSO018 <u>Réf. échantillon:</u> P017 <u>Description:</u> Enduit à base de ciment lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de ciment lissé ou taloché <u>Sondage :</u> Choc; Raclage; Visuel <u>Résultat :</u> Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - Salle de réunion : Plafond (plénum)	P017	
ZPSO021 : Enduit à base de ciment lissé ou taloché					Niveau : Rez de chaussée
4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds					Pièces : Bureau accueil
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Bureau accueil	1	<u>Identifiant:</u> ZPSO021 <u>Réf. échantillon:</u> P020 <u>Description:</u> Enduit à base de ciment lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de ciment lissé ou taloché <u>Sondage :</u> Choc; Raclage; Visuel <u>Résultat :</u> Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - Bureau accueil : Plafond (plénum)	P020	

ZPSO001 : Panneaux et plaques					Niveau : Rez de chaussée
4 - Plafonds et faux plafonds - Faux plafonds					Pièces : Dégagement 1
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Dégagement 1	1	<u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Réf. échantillon:</u> P001 <u>Description:</u> Panneaux et plaques <u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Faux plafonds <u>Partie à sonder:</u> Panneaux et plaques <u>Sondage :</u> Déchirement; Dépose; Visuel <u>Résultat :</u> Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - Dégagement 1 : Plafond	P001	

5 - Planchers et planchers techniques

ZPSO028 : Ragrée					Niveau : Rez de chaussée
5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols					Pièces : SAS sanitaires
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
SAS sanitaires	1	<u>Identifiant:</u> ZPSO028 <u>Réf. échantillon:</u> P027 <u>Description:</u> Ragrée <u>Composant de la construction:</u> 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols <u>Partie à sonder:</u> Ragrée <u>Sondage :</u> Choc; Raclage; Visuel <u>Résultat :</u> Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - SAS sanitaires : Sol	P027	

6 - Conduits et accessoires intérieurs

Sans objet

7 - Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques

Sans objet

8 - Équipements divers et accessoires

ZPSO009 : Calorifugeage					Niveau : Rez de chaussée
8 - Équipements divers et accessoires - Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes					Pièces : Chaufferie
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Chaufferie	1	<u>Identifiant:</u> ZPSO009 <u>Réf. échantillon:</u> P009 <u>Description:</u> Coque noire de Calorifugeage <u>Composant de la construction:</u> 8 - Équipements divers et accessoires - Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes <u>Partie à sonder:</u> Calorifugeage <u>Sondage :</u> Déchirement; Visuel <u>Résultat :</u> Absence d'amiante	Oui Rez de chaussée - Chaufferie : Mur B,C	P009	

ZPSO010 : Tresse					Niveau : Rez de chaussée
8 - Équipements divers et accessoires - Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes					Pièces : Chaufferie
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo

Chaufferie	1	<u>Identifiant:</u> ZPSO010 <u>Réf. échantillon:</u> P010 <u>Description:</u> Tresse <u>Composant de la construction:</u> 8 - Équipements divers et accessoires - Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes <u>Partie à sonder:</u> Tresse <u>Sondage :</u> Déchirement; Raclage; Frottis; Visuel <u>Résultat :</u> Présence d'amiante	Oui Rez de chaussée - Chaufferie : Mur B (sortie de chaudière)	P010	
------------	---	---	--	------	--

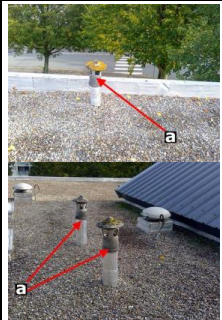
9 - Fondations et soubassements

Sans objet

10 - Aménagements, voiries et réseaux divers

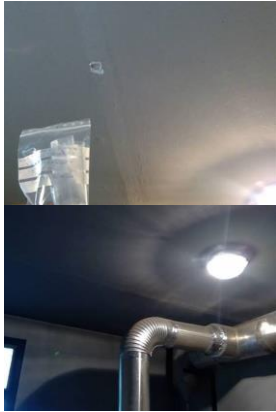
Sans objet

Composants ne figurant pas sur la Norme NF X 46-020 d'Août 2017

ZPSO013 : Conduits					
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides)					Pièces : Parties extérieures
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Parties extérieures	1	Identifiant: ZPSO013 Description: Conduits fibres ciment Composant de la construction: Conduits de fluides (air, eau, autres fluides) Partie à sonder: Conduits Localisation sur croquis : ZPSO013 Sondage : Visuel Résultat : Présence d'amiante	Aucun prélèvement		

5.2 Récapitulatif zone par zone

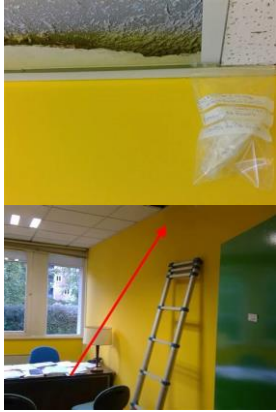
Zone	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Photo
ZPSO023	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Bureau direction <u>Echantillons</u> : P022 <u>Description</u> : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO024	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Bureau direction <u>Echantillons</u> : P023 <u>Description</u> : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO002	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Secrétariat 1 <u>Echantillons</u> : P002 <u>Description</u> : Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO027	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Cafétéria <u>Echantillons</u> : P026 <u>Description</u> : Enduit à base de ciment lissé ou taloché	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	

Zone	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Photo
ZPSO007	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Chaufferie <u>Echantillons</u> : P007 <u>Description</u> : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO008	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Chaufferie <u>Echantillons</u> : P008 <u>Description</u> : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO009	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Chaufferie <u>Echantillons</u> : P009 <u>Description</u> : Coque noire de Calorifugeage	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	

Zone	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Photo
ZPS0010	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Chaufferie <u>Echantillons</u> : P010 <u>Description</u> : Tresse	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	     

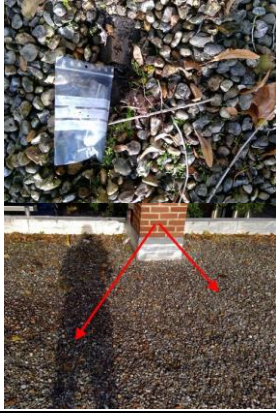
Zone	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Photo
ZPSO028	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - SAS sanitaires <u>Echantillons</u> : P027 <u>Description</u> : Ragréage	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO029	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - SAS sanitaires <u>Echantillons</u> : P028 <u>Description</u> : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO030	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - SAS sanitaires <u>Echantillons</u> : P029 <u>Description</u> : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché+peinture a effets	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO032	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Conseiller 2 <u>Echantillons</u> : P031 <u>Description</u> : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	

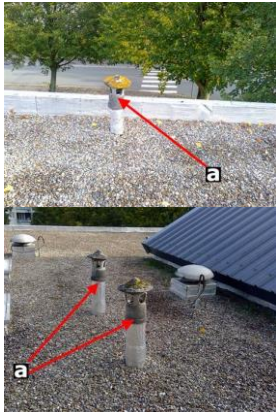
Zone	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Photo
ZPSO033	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Conseiller 2 <u>Echantillons</u> : P032 <u>Description</u> : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO034	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Conseiller 2 <u>Echantillons</u> : P033 <u>Description</u> : Enduit à base de ciment projeté	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO014	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Conseiller 4 <u>Echantillons</u> : P013 <u>Description</u> : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO015	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Conseiller 4 <u>Echantillons</u> : P014 <u>Description</u> : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	

Zone	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Photo
ZPSO016	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Conseiller 4 <u>Echantillons</u> : P015 <u>Description</u> : Enduit à base de ciment lissé ou taloché	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO003	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Conseiller 5 <u>Echantillons</u> : P003 <u>Description</u> : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO005	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Conseiller 6 <u>Echantillons</u> : P005 <u>Description</u> : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO006	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Salle de réunion <u>Echantillons</u> : P006 <u>Description</u> : Colle de plinthes bois	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	

Zone	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Photo
ZPSO017	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Salle de réunion <u>Echantillons</u> : P016 <u>Description</u> : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO018	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Salle de réunion <u>Echantillons</u> : P017 <u>Description</u> : Enduit à base de ciment lissé ou taloché	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO019	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Salle de réunion <u>Echantillons</u> : P018 <u>Description</u> : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO020	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Bureau accueil <u>Echantillons</u> : P019 <u>Description</u> : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	

Zone	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Photo
ZPSO021	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Bureau accueil <u>Echantillons</u> : P020 <u>Description</u> : Enduit à base de ciment lissé ou taloché	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO022	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Bureau accueil <u>Echantillons</u> : P021 <u>Description</u> : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO031	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Documentation <u>Echantillons</u> : P030 <u>Description</u> : Enduit à base de ciment lissé ou taloché	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO001	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Dégagement 1 <u>Echantillons</u> : P001 <u>Description</u> : Panneaux et plaques	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	

Zone	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Photo
ZPSO025	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Secrétariat 2 <u>Echantillons</u> : P024 <u>Description</u> : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO026	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Secrétariat 2 <u>Echantillons</u> : P025 <u>Description</u> : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO011	<u>Localisation</u> : Parties extérieures <u>Echantillons</u> : P011 <u>Description</u> : Relevé : revêtement bitumineux (bandes, lés...) type "pax-alu"	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO012	<u>Localisation</u> : Parties extérieures <u>Echantillons</u> : P012 <u>Description</u> : Partie plane : revêtement bitumineux (bandes, lés...)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	

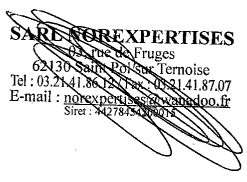
Zone	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Photo
ZPSO013	<u>Localisation</u> : Parties extérieures <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Conduits fibres ciment	Présence d'amiante (Sur connaissance de l'opérateur)	
ZPSO004	<u>Localisation</u> : Parties extérieures-façade extérieure arrière conseiller 5 <u>Echantillons</u> : P004 <u>Description</u> : Peinture sur béton+ciment de lissage	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO035	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - sas ; Rez de chaussée - Hall; Rez de chaussée - Bureau direction; Rez de chaussée - Standard téléphonique; Rez de chaussée - Secrétariat 1; Rez de chaussée - Cafétéria; Rez de chaussée - Chaufferie; Rez de chaussée - SAS sanitaires; Rez de chaussée - Wc; Rez de chaussée - Dépôt 1; Rez de chaussée - Dépôt 2; Rez de chaussée - Conseiller 1; Rez de chaussée - Conseiller 2; Rez de chaussée - Conseiller 3; Rez de chaussée - Conseiller 4; Rez de chaussée - Conseiller 5; Rez de chaussée - Conseiller 6; Rez de chaussée - Salle de réunion; Rez de chaussée - Fond documentaire; Rez de chaussée - Bureau accueil; Rez de chaussée - Documentation; Rez de chaussée - Dégagement 1; Rez de chaussée - Dégagement 2; Rez de chaussée - Dégagement 3; Rez de chaussée - Dégagement 4; Rez de chaussée - Secrétariat 2 <u>Echantillons</u> : P005; P030 <u>Description</u> : Enduit à base de plâtre + peinture	Présence d'amiante (Sur décision de l'opérateur)	

6. - Signatures

Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **LCC QUALIXPERT - 17 rue Borrel 81100 CASTRES (détail sur www.cofrac.fr programme n°4-4-11)**

Fait à **Saint Pol sur Ternoise**, le **25/11/2020**

Par : Grégory STACH


SARL NOREXPERTISES
03 rue de Fruges
62130 Saint Pol sur Ternoise
Tél : 03.21.41.86.12 - Fax : 03.21.41.87.07
E-mail : norexpertises@wanadoo.fr
Siret : 442 784 542

ANNEXES

Au rapport de mission de repérage n° 2020-5503

Informations conformes à l'annexe III de l'arrêté du 12 décembre 2012

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires) et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés, notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes.

Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous, consultez la base de données « déchets » gérée par l'ADEME, directement accessible sur le site internet www.sinoe.org.

Sommaire des annexes**7 Annexes****7.1 Schéma de repérage****7.2 Rapports d'essais****7.3 Grilles réglementaires d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante****7.4 Conséquences réglementaires et recommandations****7.5 Recommandations générales de sécurité****7.6 Documents annexés au présent rapport**

7.1 - Annexe - Schéma de repérage

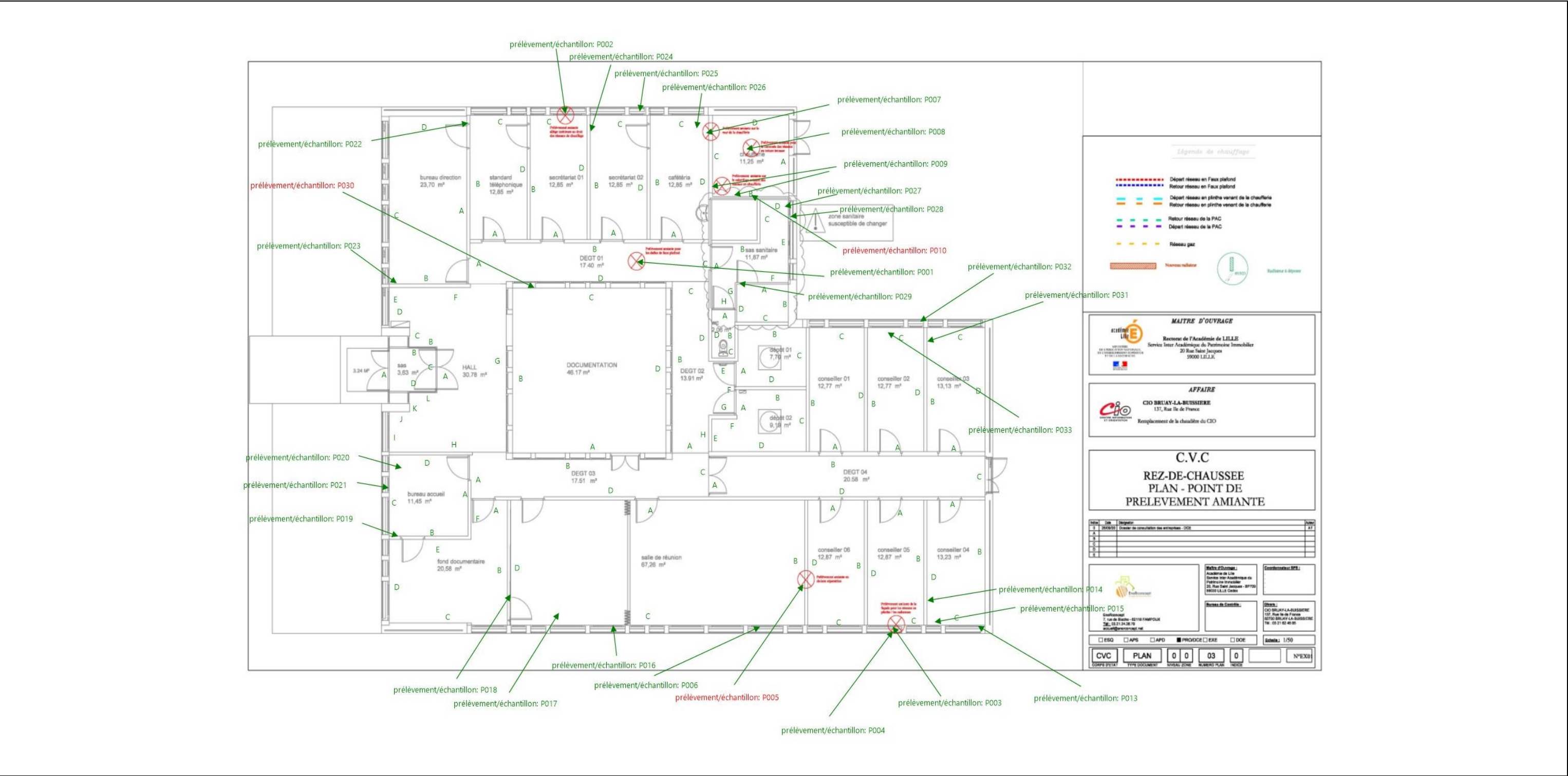


Planche (croquis) de repérage technique effectué par le cabinet : NOREPERTISES,
Dossier n° 2020-5503 du 25/11/2020
Adresse du bien : CIO
137 Ruelle de France (Non communiqué) 62700 BRUAY LA BUISSIÈRE

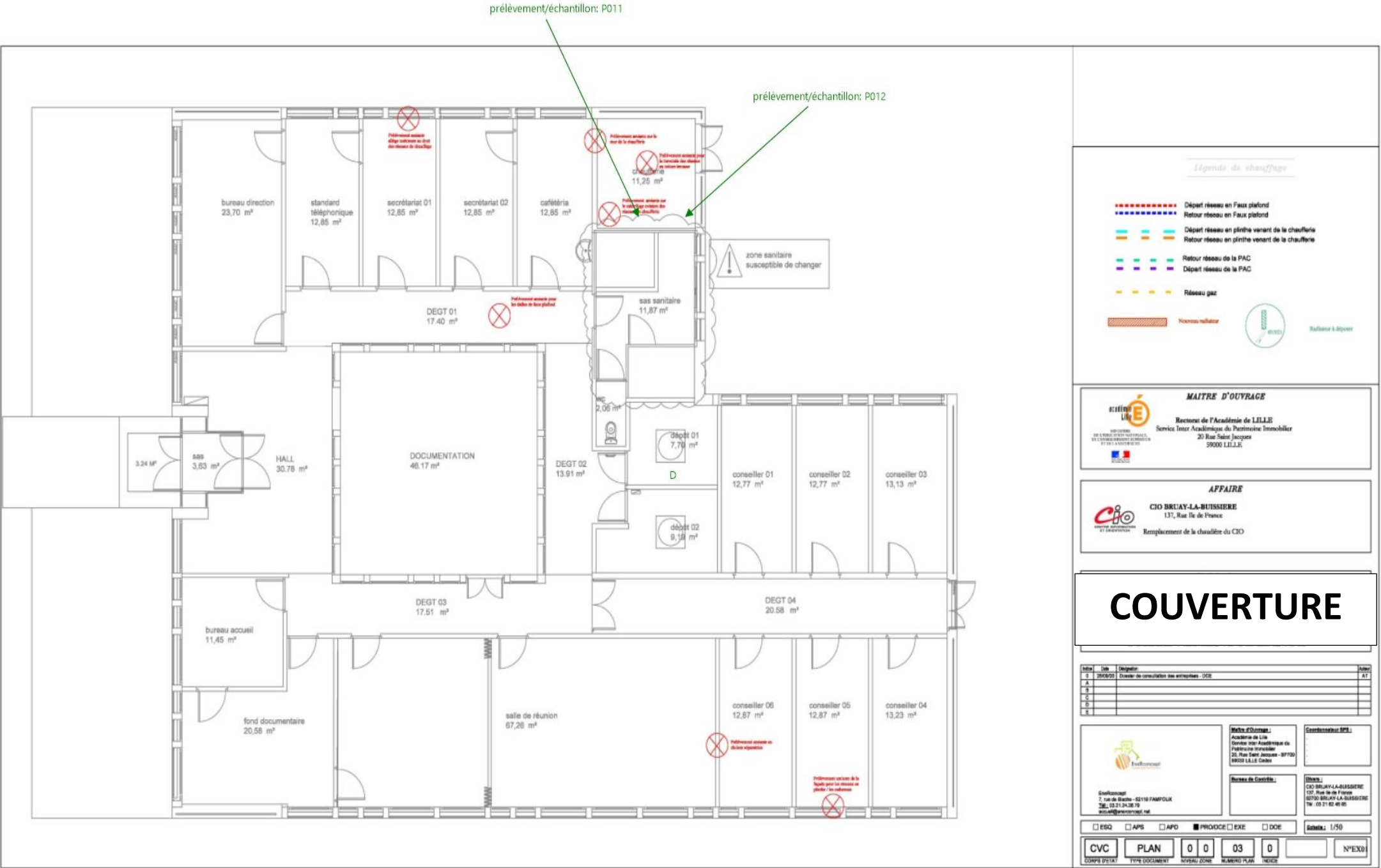


Planche (croquis) de repérage technique effectué par le cabinet : NOREXPERTISES,
Dossier n° 2020-5503 du 25/11/2020
Adresse du bien : CIO
137 Ruelle de France (Non communiqué) 62700 BRUAY LA BUISSIÈRE



 Zone de brides comprenant un joint tressé amianté

 Enduit plâtreux + peinture amianté mis en œuvre sur les murs du bureau conseiller 6 et les murs de la salle de documentation. En accord avec le donneur d'ordre, nous considérons l'ensemble des murs du bâtiment comprenant un enduit plâtreux comme amianté.

Ce dossier ne prend pas en compte les travaux de rénovation des sanitaires, un rapport complémentaire sera établi afin de confirmer la présence ou l'absence d'amiante sur les murs.

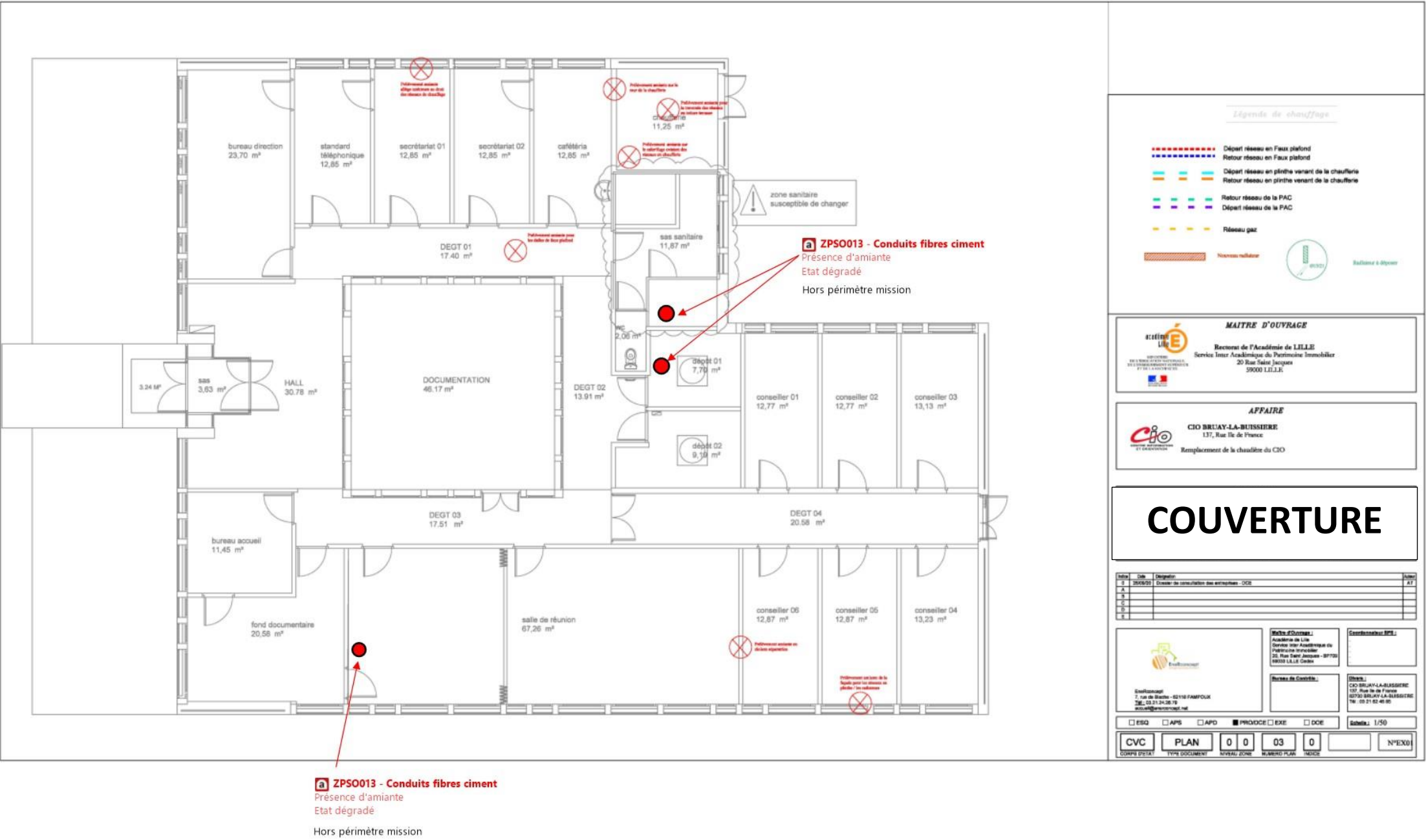
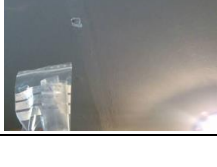
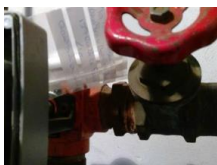


Planche (croquis) de repérage technique effectué par le cabinet : NOREXPERTISES,
Dossier n° 2020-5503 du 25/11/2020
Adresse du bien : CIO
137 Ruelle de France (Non communiqué) 62700 BRUAY LA BUISSIÈRE

7.2 - Annexe - Rapports d'essais

Identification des échantillons prélevés :

Identifiant et échantillons	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description	Photo
ZPSO001-P001	Rez de chaussée - Dégagement 1	4 - Plafonds et faux plafonds - Faux plafonds	Panneaux et plaques	Panneaux et plaques Analyse à réaliser: 1 couche	
ZPSO002-P002	Rez de chaussée - Secrétariat 1	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non	Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non Analyse à réaliser: 1 couche	
ZPSO003-P003	Rez de chaussée - Conseiller 5	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Analyse à réaliser: 1 couche	
ZPSO004-P004	Parties extérieures-façade extérieure arrière conseiller 5	2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Peinture sur béton	Peinture sur béton+Ciment de lissage Analyse à réaliser: 1 couche	
ZPSO005-P005	Rez de chaussée - Conseiller 6	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Analyse à réaliser: 1 couche	
ZPSO006-P006	Rez de chaussée - Salle de réunion	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colle de plinthes	Colle de plinthes bois Analyse à réaliser: 1 couche	
ZPSO007-P007	Rez de chaussée - Chaufferie	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Analyse à réaliser: 1 couche	
ZPSO008-P008	Rez de chaussée - Chaufferie	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Analyse à réaliser: 1 couche	
ZPSO009-P009	Rez de chaussée - Chaufferie	8 - Équipements divers et accessoires - Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes	Calorifugeage	Coque noire de Calorifugeage Analyse à réaliser: 1 couche	

Identifiant et échantillons	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description	Photo
ZPSO010-P010	Rez de chaussée - Chaufferie	8 - Équipements divers et accessoires - Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes	Tresse	Tresse Analyse à réaliser: 1 couche	
ZPSO011-P011	Parties extérieures	1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités - Étanchéité de toiture terrasse	Relevé : revêtement bitumineux (bandes, lés...)	Relevé : revêtement bitumineux (bandes, lés...) type "pax-alu" Analyse à réaliser: 1 couche	
ZPSO012-P012	Parties extérieures	1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités - Étanchéité de toiture terrasse	Partie plane : revêtement bitumineux (bandes, lés...)	Partie plane : revêtement bitumineux (bandes, lés...) Analyse à réaliser: 1 couche	
ZPSO014-P013	Rez de chaussée - Conseiller 4	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	
ZPSO015-P014	Rez de chaussée - Conseiller 4	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	
ZPSO016-P015	Rez de chaussée - Conseiller 4	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	Enduit à base de ciment lissé ou taloché	Enduit à base de ciment lissé ou taloché	
ZPSO017-P016	Rez de chaussée - Salle de réunion	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	
ZPSO018-P017	Rez de chaussée - Salle de réunion	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	Enduit à base de ciment lissé ou taloché	Enduit à base de ciment lissé ou taloché	
ZPSO019-P018	Rez de chaussée - Salle de réunion	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	
ZPSO020-P019	Rez de chaussée - Bureau accueil	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	

Identifiant et échantillons	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description	Photo
ZPSO021-P020	Rez de chaussée - Bureau accueil	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	Enduit à base de ciment lissé ou taloché	Enduit à base de ciment lissé ou taloché	
ZPSO022-P021	Rez de chaussée - Bureau accueil	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	
ZPSO023-P022	Rez de chaussée - Bureau direction	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	
ZPSO024-P023	Rez de chaussée - Bureau direction	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	
ZPSO025-P024	Rez de chaussée - Secrétariat 2	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	
ZPSO026-P025	Rez de chaussée - Secrétariat 2	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	
ZPSO027-P026	Rez de chaussée - Cafétéria	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	Enduit à base de ciment lissé ou taloché	Enduit à base de ciment lissé ou taloché	
ZPSO028-P027	Rez de chaussée - SAS sanitaires	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	Ragréage	Ragréage	
ZPSO029-P028	Rez de chaussée - SAS sanitaires	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	
ZPSO030-P029	Rez de chaussée - SAS sanitaires	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché+peinture a effets	

Identifiant et échantillons	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description	Photo
ZPSO031-P030	Rez de chaussée - Documentation	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	Enduit à base de ciment lissé ou taloché	Enduit à base de ciment lissé ou taloché Analyse à réaliser: 1 couche	
ZPSO032-P031	Rez de chaussée - Conseiller 2	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	
ZPSO033-P032	Rez de chaussée - Conseiller 2	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	
ZPSO034-P033	Rez de chaussée - Conseiller 2	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	Enduit à base de ciment projeté	Enduit à base de ciment projeté	

Copie des rapports d'essais :



Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord SAS

NOREXPERTISES

Monsieur Grégory STACH

3 rue de fruges

62130 ST POL SUR TERNOISE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-20-HB-075657-01

Version du : 20/10/2020 13:02

Page1/3

Dossier N° : 20N042139

Date de réception : 15/10/2020

Date d'analyse : 17/10/2020

Référence dossier Client: CIO 137 ruelle de France BRUAY LA BUISSIÈRE

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	P01 / plafond dégagement 1 / dalles de faux-plafonds	Matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds (blanc) + (beige)	MET * / FJPI	1 / 1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002	P02 / allège mur C secrétariat 1 / plaques de menuiseries	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur (blanc) ; matériau semi-dur fibreux de type bois, copeaux (marron)	MET * / FJPI	1 / 1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003	P03 / allège mur C conseiller 5 / platre de lissage	Matériau de type peinture (bleu) + (vert) ; matériau semi-dur de type enduit (plâtreux) (beige)	MET * / FJPI	1 / 1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur de type enduit (plâtreux) (beige)	MET * / FJPI	1 / 1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004	P04 / façade extérieure conseiller 5 / ciment de lissage+peinture	Matériau de type peinture (fibreux) (orange) ; matériau semi-dur (blanc) + (marron) ; matériau dur de type ciment (gris)	MET * / FJPI	1 / 1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
005	P05 / cloison séparatrice mur D conseiller 6 / platre de lissage	Matériau semi-dur de type plâtre (beige)(i)	MET * / FELP	1 / 1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile
006	P06 / mur C salle de réunion / colle des plinthes en bois	Matériau de type peinture (vert) ; matériau semi-dur (blanc)	MET * / FE3C	1 / 1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ".

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS

557, route de Noyelles, PA du Pommier

F-62110 HENIN BEAUMONT, FRANCE

Tél: +33 3 88 91 65 31 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/

S.A.S. au capital de 123 728 € RCS Arras SIRET 529 294 035 00033 TVA FR71 529 294 035 APE 7120B

ACCREDITATION N°

1-1593

Portée disponible sur

www.cofrac.fr





Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord SAS

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-20-HB-075657-01

Version du : 20/10/2020 13:02

Page 2/3

Dossier N° : 20N042139

Date de réception : 15/10/2020

Date d'analyse : 17/10/2020

Référence dossier Client: CIO 137 ruelle de France BRUAY LA BUISSIÈRE

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
007	P07 / mur C chaufferie / platre de lissage	Matériau semi-dur (cimenteux) (gris)	MET * / FJPI	1 / 1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / FJPI	1 / 1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
008	P08 / plafond chaufferie / platre de lissage	Matériau de type peinture (gris) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / FETP	1 / 1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / FJPI	1 / 1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
009	P09 / murs B/C chaufferie / coques noires des calorifuges	Matériau de type mousse (noir)	MET * / FJPI	1 / 1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
010	P10 / tuyauteries métalliques mur B chaufferie (sortie de chaudière) / tresses	Matériau de type peinture (bleu) ; matériau (fibreuse) (marron)	MET * / FELP	1 / 1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile, tremolite-amiante
011	P11 / étanchéité couverture chaufferie / pax-alu	Matériau de type aluminium (gris) ; matériau souple bitumineux (noir) (fibreuse) ; matériau semi-dur (marron)	MET * / FETP	1 / 1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
012	P12 / couverture chaufferie / revêtement bitumineux noire	Matériau souple bitumineux (noir) ; matériau fibreux de type isolant (beige) en traces	MET * / FJPI	1 / 1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Observation(s) couche(s)

- (i) La teneur en fibres d'amiante détectée est proche de la limite de détection. Plusieurs prises d'essais ont été réalisées et ont permis de confirmer le résultat.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole "A".

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS

557, route de Noyelles, PA du Pommier
F-62110 HENIN BEAUMONT, FRANCE
Tél: +33 3 88 91 65 31; +33 3 21 08 80 20 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 123 728 € RCS Arras SIRET 529 294 035 00033 TVA FR71 529 294 035 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 1593
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord SAS

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-20-HB-075657-01

Version du : 20/10/2020 13:02

Page 3/3

Dossier N° : 20N042139

Date de réception : 15/10/2020

Date d'analyse : 17/10/2020

Référence dossier Client: CIO 137 ruelle de France BRUAY LA BUISSIÈRE

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscopie Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)". "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et au LAB GTA 44, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par META indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.



Etienne Paul
Technicien Analyste en Microscopie

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole "A".

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS

557, route de Noyelles, PA du Pommier
F-62110 HENIN BEAUMONT, FRANCE

Tél: +33 3 88 91 65 31 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 123 728 € RCS Arras SIRET 529 294 035 00033 TVA FR71 529 294 035 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 1593
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Eurofins Eichrom Amiante SAS

NOREXPERTISES

Monsieur Grégory STACH

3 rue de fruges

62130 ST POL SUR TERNOISE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-20-SE-011027-01 Version du : 16/11/2020 22:34 Page 1/5
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 20SE010068 Référence de suivi du dossier N° : 20N046233
 Reçu au laboratoire le : 09/11/2020 Date de réception : 06/11/2020
 Date d'analyse : 12/11/2020
 Référence dossier Client: CIO BRUAY LA BUISSIERE 2ème campagne de prélèvements
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS.

N° éch.	Code échantillon client	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
					Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	20N046233-001	P13 / mur C conseiller 4 / plâtre de lissage	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / B4GT	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002	20N046233-002	P14 / mur D conseiller 4 / plâtre de lissage	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / B4GT	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
			Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / B4GT	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003 (2)	20N046233-003	P15 / plafond plénum conseiller 4 / ciment de lissage	Matériau de type peinture (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (gris)	MET * / B4GT	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004 (2)	20N046233-004	P16 / mur C salle de réunion / plâtre de lissage	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / B4GT	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
005 (2)	20N046233-005	P17 / plafond plénum salle de réunion / ciment de lissage	Matériau de type peinture (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (gris)	MET * / B4GT	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
006	20N046233-006	P18 / mur D salle de réunion / plâtre de lissage					

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole "A".

Eurofins Eichrom Amiante SAS

Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann, Parc de Lomandière
35170 Bruz, FRANCETél: +33 (0)3 88 91 65 31 - Fax: +33 (0)3 88 91 65 31 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Eurofins Eichrom Amiante SAS

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-20-SE-011027-01 Version du : 16/11/2020 22:34 Page 2/5
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 20SE010068 Référence de suivi du dossier N° : 20N046233
 Reçu au laboratoire le : 09/11/2020 Date de réception : 06/11/2020
 Date d'analyse : 12/11/2020
 Référence dossier Client: CIO BRUAY LA BUISSIERE 2ème campagne de prélèvements
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS.

N° éch.	Code échantillon client	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
					Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
			Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / B4GT	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
			Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / B4GT	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
007	20N046233-007	P19 / mur B bureau accueil / plâtre de lissage	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / B4GT	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
008	20N046233-008	P20 / plafond plénum bureau accueil / ciment de lissage	Matériau semi-dur de type enduit (gris)	MET * / B4GT	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
009	20N046233-009	P21 / mur C bureau accueil / plâtre de lissage	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / B4GT	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
010	20N046233-010	P22 / mur A bureau direction / plâtre de lissage	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / B4GT	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
011	20N046233-011	P23 / mur B bureau direction / plâtre de lissage	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / M33I	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
			Matériau semi-dur de type enduit (gris)	MET * / M33I	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole "A".

Eurofins Eichrom Amiante SAS
 Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann, Parc de Lomandière
 35170 Bruz, FRANCE
 Tél: +33 (0)3 88 91 65 31 - Fax: +33 (0)3 88 91 65 31 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
 S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
 1-6491
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Eurofins Eichrom Amiante SAS

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-20-SE-011027-01 Version du : 16/11/2020 22:34 Page 3/5
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 20SE010068 Référence de suivi du dossier N° : 20N046233
 Reçu au laboratoire le : 09/11/2020 Date de réception : 06/11/2020
 Date d'analyse : 12/11/2020
 Référence dossier Client: CIO BRUAY LA BUISSIERE 2ème campagne de prélèvements
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS.

N° éch.	Code échantillon client	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
					Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
012	20N046233-012	P24 / mur B secrétariat 2 / plâtre de lissage	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)(I)	MET * / M33I	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
013 (2)	20N046233-013	P25 / mur C secrétariat 2 / plâtre de lissage	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / M33I	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
014	20N046233-014	P26 / plafond plénum cafétéria / ciment de lissage	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET * / M33I	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
015 (1)	20N046233-015	P27 / sol sas sanitaires / ragréage	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET * / DY32	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
016	20N046233-016	P28 / mur C sas sanitaires / plâtre de lissage	Matériau de type peinture (marron) (vert) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / M33I	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
			Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / M33I	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
017 (2)	20N046233-017	P29 / mur G sas sanitaires / peinture à effets + plâtre de lissage	Matériau de type peinture (vert) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / M33I	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
018 (2)	20N046233-018	P30 / mur C documentation / plâtre de lissage	Matériau de type peinture (beige) (jaune) ; matériau semi-dur de type enduit (gris)(I)	MET * / BZ65	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole "A".

Eurofins Eichrom Amiante SAS
 Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann, Parc de Lomandière
 35170 Bruz, FRANCE
 Tél: +33 (0)3 88 91 65 31 - Fax: +33 (0)3 88 91 65 31 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
 S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
 1-6491
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Eurofins Eichrom Amiante SAS

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-20-SE-011027-01 Version du : 16/11/2020 22:34 Page 4/5
 Référence laboratoire sous-traitant N° : 20SE010068 Référence de suivi du dossier N° : 20N046233
 Reçu au laboratoire le : 09/11/2020 Date de réception : 06/11/2020
 Date d'analyse : 12/11/2020
 Référence dossier Client: CIO BRUAY LA BUISSIÈRE 2ème campagne de prélèvements
 Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS.

N° éch.	Code échantillon client	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
					Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
019	20N046233-019	P31 / mur D conseiller 2 / plâtre de lissage	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / M33I	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
020	20N046233-020	P32 / mur C conseiller 2 / plâtre de lissage	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / B4GT	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
021 (2)	20N046233-021	P33 / plafond plénum conseiller 2 / ciment de lissage	Matériau de type peinture (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (gris)	MET * / B4GT	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Observation(s) échantillon(s)

- (1) Ce résultat a été confirmé par plusieurs prises d'essais concordantes.
 (2) Les différentes couches décrites de manière commune sont techniquement inséparables.

Observation(s) couche(s)

- (1) Ce résultat a été confirmé par plusieurs prises d'essais concordantes.

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et au LAB GTA 44, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par META indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole "A".

Eurofins Eichrom Amiante SAS

Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann, Parc de Lomandière
 35170 Bruz, FRANCE

Tél: +33 (0)3 88 91 65 31 - Fax: +33 (0)3 88 91 65 31 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
 S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
 1-6491
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



**Eurofins Eichrom Amiante SAS**

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-20-SE-011027-01

Version du : 16/11/2020 22:34

Page 5/5

Référence laboratoire sous-traitant N° : 20SE010068

Référence de suivi du dossier N° : 20N046233

Reçu au laboratoire le : 09/11/2020

Date de réception : 06/11/2020

Date d'analyse : 12/11/2020

Référence dossier Client: CIO BRUAY LA BUISSIÈRE 2ème campagne de prélèvements

Prestation commandée auprès d'Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS.

Antoine Herve
Analyste Amiante

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole "A".

Eurofins Eichrom Amiante SASRue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann, Parc de Lomandière
35170 Bruz, FRANCETél: +33 (0)3 88 91 65 31 - Fax: +33 (0)3 88 91 65 31 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

7.3 - Annexe - Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante

Matériaux ou produit qualifié de dégradés

Localisation	Identifiant + Description	Etat de conservation	Mesures d'ordre générales préconisées
Parties extérieures	<u>Identifiant:</u> ZPS0013 <u>Description:</u> Conduits fibres ciment <u>Composant de la construction:</u> Conduits de fluides (air, eau, autres fluides) <u>Partie à sonder:</u> Conduits <u>Localisation sur croquis :</u> ZPS0013 <u>Sondage :</u> Visuel	Etat dégradé - Fissures	

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

Aucune évaluation n'a été réalisée

Critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

1. Classification des différents degrés d'exposition du produit aux circulations d'air

Fort	Moyen	Faible
1° Il n'existe pas de système spécifique de ventilation, la pièce ou la zone homogène évaluée est ventilée par ouverture des fenêtres. ou 2° Le faux plafond se trouve dans un local qui présente une (ou plusieurs) façade(s) ouverte(s) sur l'extérieur susceptible(s) de créer des situations à forts courants d'air, ou 3° Il existe un système de ventilation par insufflation d'air dans le local et l'orientation du jet d'air est telle que celui-ci affecte directement le faux plafond contenant de l'amiante.	1° Il existe un système de ventilation par insufflation d'air dans le local et l'orientation du jet est telle que celui-ci n'affecte pas directement le faux plafond contenant de l'amiante, ou 2° Il existe un système de ventilation avec reprise(s) d'air au niveau du faux plafond (système de ventilation à double flux).	1° Il n'existe ni ouvrant ni système de ventilation spécifique dans la pièce ou la zone évaluée, ou 2° Il existe dans la pièce ou la zone évaluée, un système de ventilation par extraction dont la reprise d'air est éloignée du faux plafond contenant de l'amiante.

2. Classification des différents degrés d'exposition du produit aux chocs et vibrations

Fort	Moyen	Faible
L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme forte dans les situations où l'activité dans le local ou à l'extérieur engendre des vibrations, ou rend possible les chocs directs avec le faux plafond contenant de l'amiante (ex : hall industriel, gymnase, discothèque...).	L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme moyenne dans les situations où le faux plafond contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques mais se trouve dans un lieu très fréquenté (ex : supermarché, piscine, théâtre,...).	L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme faible dans les situations où le faux plafond contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques, n'est pas susceptible d'être dégradé par les occupants ou se trouve dans un local utilisé à des activités tertiaires passives.

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des autres matériaux ou produit de la liste B

Aucune évaluation n'a été réalisée

Critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

1. Classification des niveaux de risque de dégradation ou d'extension de la dégradation du matériau.

Risque faible de dégradation ou d'extension de dégradation	Risque de dégradation ou d'extension à terme de la dégradation	Risque de dégradation ou d'extension rapide de la dégradation
L'environnement du matériau contenant de l'amiante ne présente pas ou très peu de risque pouvant entraîner à terme, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.	L'environnement du matériau contenant de l'amiante présente un risque pouvant entraîner à terme, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.	L'environnement du matériau contenant de l'amiante présente un risque important pouvant entraîner rapidement, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.

Légende : EP = évaluation périodique ; AC1 = action corrective de premier niveau ; AC2 = action corrective de second niveau.

L'évaluation du risque de dégradation lié à l'environnement du matériau ou produit prend en compte :

- Les agressions physiques intrinsèques au local (ventilation, humidité, etc...) selon que le risque est probable ou avéré ;
- La sollicitation des matériaux ou produits liée à l'activité des locaux, selon qu'elle est exceptionnelle/faible ou quotidienne/forte.

Elle ne prend pas en compte certains facteurs fluctuants d'aggravation de la dégradation des produits et matériaux, comme la fréquence d'occupation du local, la présence d'animaux nuisibles, l'usage réel des locaux, un défaut d'entretien des équipements, etc...

7.4 - Annexe - Conséquences réglementaires et recommandations

Conséquences réglementaires suivant l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

Article R1334-27 : En fonction du résultat du diagnostic obtenu à partir de la grille d'évaluation de l'arrêté du 12 décembre 2012, le propriétaire met en œuvre les préconisations mentionnées à l'article R1334-20 selon les modalités suivantes :

Score 1 – L'évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectué dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation, ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage et de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception.

Score 2 – La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception.

Score 3 – Les travaux de confinement ou de retrait de l'amiante sont mis en œuvre selon les modalités prévues à l'article R. 1334-29.

Article R1334-28 : Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est inférieur ou égal à la valeur de cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à l'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante prévue à l'article R1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise des résultats des mesures d'empoussièrement ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est supérieur à cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante, selon les modalités prévues à l'article R1334-29.

Article R1334-29 : Les travaux précités doivent être achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation.

Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées doivent être mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux.

Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvres, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

Article R.1334-29-3 :

I) A l'issue des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste A mentionnés à l'article R.1334-29, le propriétaire fait procéder par une personne mentionnée au premier alinéa de l'article R.1334-23, avant toute restitution des locaux traités, à un examen visuel de l'état des surfaces traitées. Il fait également procéder, dans les conditions définies à l'article R.1334-25, à une mesure du niveau d'empoussièrement dans l'air après démantèlement du dispositif de confinement. Ce niveau doit être inférieur ou égal à cinq fibres par litre.

II) Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits résiduels dans les conditions prévues par l'arrêté mentionné à l'article R.1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date à laquelle sont remis les résultats du contrôle ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

III) Lorsque des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante sont effectués à l'intérieur de bâtiment occupés ou fréquentés, le propriétaire fait procéder, avant toute restitution des locaux traités, à l'examen visuel et à la mesure d'empoussièrement dans l'air mentionnée au premier alinéa du présent article.

Détail des préconisations suivant l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

1. Réalisation d'une « évaluation périodique », lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit, consistant à :
 - a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
 - b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.
2. Réalisation d'une « action corrective de premier niveau », lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés, consistant à :
 - a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ; b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
 - c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
 - d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.Il est rappelé l'obligation de faire appel à une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement.
3. Réalisation d'une « action corrective de second niveau », qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation, consistant à :
 - a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c (paragraphe suivant) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
 - b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
 - c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
 - d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.En fonction des situations particulières rencontrées lors de l'évaluation de l'état de conservation, des compléments et précisions à ces recommandations sont susceptibles d'être apportées.

7.5 - Annexe - Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées. Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997. En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises. Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés. De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations. Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret n° 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de

stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

7.6 - Annexe - Autres documents

Attestation d'assurance**Responsabilité Civile**

Allianz I.A.R.D., dont le siège social est situé 1 cours Michelet CS 30051 92076 Paris La Défense Cedex, atteste que :

NOREXPERTISES
3 rue de Fruges
62130 SAINT-POL-SUR-TERNOISE

Est titulaire d'un contrat Allianz Responsabilité Civile Activités de Services souscrit sous le numéro **086 838 145**, qui a pris effet le **01/07/2012**.

Ce contrat a pour objet de :

- satisfaire aux obligations édictées par l'ordonnance n° 2005 – 655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n° 2006 - 1114 du 5 septembre 2006, codifié aux articles R 271- 1 à R 212- 4 et L 271- 4 à L 271-6 du Code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents ;
- garantir l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle qu'il peut encourir à l'égard d'autrui du fait des activités, telles que déclarées aux Dispositions Particulières, à savoir :

Diagnostic technique immobilier

- Contrôle périodique amiante
- Diagnostic amiante avant travaux/démolition
- Diagnostic amiante avant vente
- Dossier technique amiante
- Exposition au plomb (CREP)
- Recherche de plomb avant travaux
- Diagnostic de risque d'intoxication au plomb dans les peintures (DRIP)
- Recherche de métaux lourds
- Diagnostic gaz
- Diagnostic monoxyde de carbone
- Diagnostic termites
- Etat parasitaire
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure de l'électricité
- Diagnostic acoustique
- Diagnostic de la qualité de l'air intérieur dans les locaux
- Risques naturels et technologiques
- Assainissement autonome –collectif
- Millièmes
- Loi Carrez
- Loi Boutin

Attestation Responsabilité Civile

Allianz IARD – Entreprise régie par le Code des Assurances – Société anonyme au capital de 991 967 200 euros
Siège social : 1 cours Michelet – CS 30051 – 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX – 542 110 291 RCS Nanterre

Attestation d'assurance



Responsabilité Civile

- Etats des lieux
- Diagnostic Technique SRU
- Prêt conventionné : norme d'adaptabilité
- Diagnostic sécurité piscine
- Diagnostic radon
- Diagnostic légionellose
- Evaluation valeur vénale et locative
- Diagnostic Accessibilité Handicapé
- Diagnostic humidité
- Vérification des équipements et installations incendie
- Infiltrométrie

La présente attestation est valable, sous réserve du paiement des cotisations, pour la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

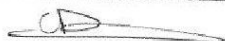
La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur et ne peut engager celui-ci au delà des limites du contrat auquel elle se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances...).

Toute adjonction autre que les cachet et signature du représentant de la Compagnie est réputée non écrite.

Etablie à LYON, le 24/06/2020

Pour Allianz, Christel Deléage

Allianz Opérations Entreprises Gestion
TSA 11010
92087 LA DEFENSE CEDEX



Attestation Responsabilité Civile

Allianz IARD – Entreprise régie par le Code des Assurances – Société anonyme au capital de 991 967 200 euros
Siège social : 1 cours Michelet – CS 30051 – 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX – 542 110 291 RCS Nanterre

Attestation d'assurance



Responsabilité Civile

Responsabilité Civile Exploitation	Garanties souscrites	Montants maximums garantis
• Dommages ne résultant pas d'une atteinte à l'environnement (hors dommages à vos préposés, visés ci-dessous) - Tous dommages confondus OUI 7 500 000 EUR par sinistre DONT : - Faute inexcusable OUI 1 500 000 EUR par année d'assurance - Dommages matériels et immatériels consécutifs OUI 1 500 000 EUR par sinistre - Dommages immatériels non consécutifs..... OUI 300 000 EUR par sinistre • Dommages aux bâtiments loués ou empruntés et à leur contenu : OUI 300 000 EUR par sinistre • Atteinte à l'environnement accidentelle (Corporels, matériels et immatériels) : OUI 750 000 EUR par année d'assurance		
Responsabilité Civile Professionnelle	Garanties souscrites	Montants maximums garantis
• Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non..... OUI 600 000 EUR par sinistre avec un maximum de 600 000 EUR par année d'assurance dont : - Dommages matériels et immatériels consécutifs aux biens OUI INCLUS - Destruction ou détérioration des documents confiés : OUI 50 000 EUR par sinistre		

Attestation Responsabilité Civile

Allianz IARD – Entreprise régie par le Code des Assurances – Société anonyme au capital de 991 967 200 euros
Siège social : 1 cours Michelet – CS 30051 – 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX – 542 110 291 RCS Nanterre



Certificat N° C0438

Monsieur Grégory STACH

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

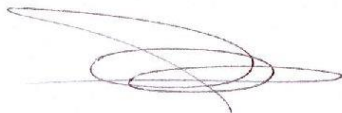
dans le(s) domaine(s) suivant(s) :



Etat des installations intérieures d'électricité	Certificat valable Du 21/11/2013 au 20/11/2018	Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.
Diagnostic de performance énergétique individuel	Certificat valable Du 19/10/2017 au 18/10/2022	Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification.
Constat de risque d'exposition au plomb	Certificat valable Du 25/10/2017 au 24/10/2022	Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification.
Amiante avec mention	Certificat valable Du 20/10/2017 au 19/10/2022	Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Date d'établissement le lundi 16 octobre 2017

Marjorie ALBERT
Directrice Administrative



LCC 17, rue Borrel - 81100 CASTRES
 Tél. 05 83 73 83 70 - Fax 05 83 73 82 87 - www.qualixpert.com
 F09 Certification de compétence version K.140415
 srl au capital de 8000 euros - APE 7120B - RCS Castres SIRET 493 037 832 0001B

Aucun autre document n'a été fourni ou n'est disponible